

ANESP

**Rapport des commissaires aux comptes
Exercice 2015**

Nous remercions vivement la direction administrative et financière pour leur disponibilité et la qualité de leur maîtrise des dossiers, ainsi que leur collaboration avec nous durant la mission.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015 DE L'AGENCE NATIONALE DES ETUDES ET SUIVI DE PROJETS – ANESP.

Monsieur le Président Nouakchott

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Ministre des Finances, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport établit conformément à l'article 24 de l'ordonnance 90-09 du 04 avril 1990 portant statut des établissements publics et les sociétés à capitaux publics et régissant les relations de ces entités avec l'Etat et destiné à informer votre conseil des résultats des contrôles que nous avons effectués sur les états financiers annuels de l'Agence Nationale pour l'Etude et Suivi des Projets (ANESP) au titre de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

L'arrêté des états financiers relève de la responsabilité de votre comité stratégique et de pilotage.

Il nous appartient, sur la base de notre intervention d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Nos travaux de commissariat aux comptes ont comporté toutes les diligences nécessaires à l'expression d'une opinion motivée sur la régularité et la sincérité des états financiers annuels de l'ANESP pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

En application de ces diligences nous avons exécuté notre programme de contrôle des comptes établi après avoir défini les risques d'erreurs dans chaque compte et groupe de comptes.

Au terme de cette intervention il nous est apparu nécessaire de vous faire part des observations suivantes :

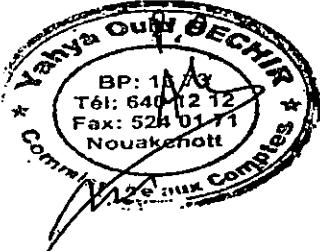
1 – Au terme de la nouvelle mission confiée à l'ANESP en 2014 et suivant la loi de finance de la même période ; l'agence a reçu des fonds qui ont été inscrit, en compte passif 'fonds de dotation', l'agence a également reçu des subventions et dotations pour certaines opérations dont le solde a été viré dans ce même compte en 2015 pour 217.652.583 UM.

Fonds de dotation	Solde 2015
Fonds de roulement siège	346 382 155

L'inscription en fonds de dotation ne nous semble pas indiquée, à la limite ces montants pourraient être inscrits en subventions non affectées.

2 – Les avantages du président du CSP et les jetons de présence des administrateurs n'ont pas été soumis à la retenue sur l'IRCM ; cela représente un risque fiscal pour l'agence.

3 – Les frais d'ameublement des dirigeants doivent être passés en immobilisation et non en frais personnel, c'est l'usage dans les établissements publics ; pour autant qu'ils sont supérieurs à un an.



4 - Le manuel de procédures (Administrative, Comptable et Financière) a été élaboré; mais il n'a pas été encore approuvé par le CSP à ce jour.

5 - L'agence fait recours à plusieurs prestataires de services intellectuels dont elle affecte les rémunérations en honoraires. Leur statut de consultant n'étant pas fiscalement établis, leur assimilation à des salariés non déclarés pourrait avoir des incidences fiscales non négligeables sur les résultats de l'agence.

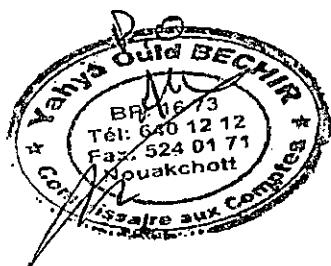
6 - Le coût de la surveillance des travaux de l'usine de lait de Néma a été imputé en frais d'études et de recherches, ce qui ne nous semblent pas tout à fait indiqué. Il s'agirait plutôt de sous-traitance ou d'honoraires.

7 - Les résultats des exercices antérieurs n'ont toujours pas été affectés.

A notre avis, sous réserve des observations ci-dessus et des différentes notes explicatives qui font partie intégrante de notre opinion, nous certifions que les états financiers tels que présentés en annexe au présent rapport donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2015 et du résultat pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis.

Nouakchott le 06 mai 2016.

**YAHYA OULD BECHIR
MAOULOUD**



MOHAMED MAHMOUD OULD SIDI



République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Agence Nationale pour les Etudes et le Suivi des Projets
(ANESP)

Ilot V Lot 90D-Rue Gandhi-Immeuble en Face de la mosquée Saoudienne
TEL +222 45 24 14 78 BP 7985
- NOUAKCHOTT- MAURITANIE

ETATS FINANCIERS

Arrêtés AU 31 DECEMBRE 2015

Mars 2016



Sommaire

I. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	73
I.1. Bilan - Actif.....	73
I.2. Bilan - Passif.....	84
I.3. Compte de résultat - Charges.....	95
I.4. Compte de résultat - Produits	106
II. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS.....	117
II.1. Statut et activités de l'ANESP.....	117
II.2. Politiques comptables	128
II.3 Commentaires sur les comptes de l'exercice 2015	139
II.3.1 Comptes de l'Actif.....	139
II.3.2 Comptes du Passif.....	1614
II.3.3 Comptes des charges	1814
II.3.4 Comptes des produits	2117

I. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

I.1. Bilan - Actif

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Agence Nationale pour les Etudes et Suivi des Projets (ANESP)

Bilan au 31 Décembre 2015

(Montants en Ouguiya)

ACTIF	Notes	Valeur	Amorti.	Valeur	Valeur
		brute	Provisions	Nette	Nette
		2015		2015	2014
Immobilisations Propres		233 238 886	92 902 661	140 336 225	128 446 177
Immobilisations Incorporelle:	1	9 877 387	7 295 679	2 581 708	1 852 875
Concession, Brevet, Licences		9 877 387	7 295 679	2 581 708	1 852 875
Immobilisations Corporelles	2	223 361 499	85 606 982	137 754 517	126 593 302
Agencement et aménagement		3 903 814	1 124 315	2 779 499	3 169 880
Materiel d'exploitation		16 021 950	10 889 203	5 132 747	7 201 429
Matériel de Transport		141 028 330	38 133 638	102 894 692	91 808 214
Materiel de bureau & informatique		34 546 876	23 847 388	10 699 488	9 438 973
Mobilier de bureau		26 209 279	11 612 438	14 596 841	14 774 806
Dépôt et Cautionnement		200 000		200 000	200 000
Immobilisations en cours		1 451 250		1 451 250	
Valeurs réalisables, Disponibles		630 403 757	0	630 403 757	576 271 665
Valeurs réalisables	3	284 021 602	0	284 021 602	234 211 767
- Clients et Compte rattachés		243 994 413		243 994 413	216 220 844
- Etat et comptes rattachés		40 027 189		40 027 189	17 990 923
Valeurs Disponibles	4	346 382 155	0	346 382 155	342 059 898
- Compte de Trésor		318 535 754		318 535 754	123 669 934
- BPM(SNIM) en Euro				0	161 945 326
- BPM(SNIM) en UM				0	51 385 000
- BPM		24 415 541		24 415 541	4 140 097
- Caisse		3 430 860		3 430 860	919 541
Total ACTIF		863 642 643	92 902 661	770 739 982	704 717 842

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

1.2. Bilan - Passif

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Agence Nationale pour les Etudes et le Suivi des Projets (ANESP)

Bilan au 31 Décembre 2015

(Montants en Ouguiya)

PASSIF	NOTES	Valeur	Valeur
		Nette	Nette
		2015	2014
Fonds de dotations	5	346 382 155	342 059 898
Fonds de dotations		346 382 155	342 059 898
Résultat en instance d'affectation	6	214 900 649	126 242 074
Résultat de l'exercice		68 501 437	20 274 020
Résultat des exercices antérieurs		146 399 212	105 968 054
Dotations d'Equipement	7	140 336 225	128 446 177
Dotation équipements RIM		233 238 886	190 388 916
Amortissements subventions		- 92 902 661	- 61 942 739
Dettes a Court Terme	8	69 120 954	107 969 693
Fournisseurs et Compte rattachés		7 228 388	6 527 597
Personnel et Compte rattachés		12 227 859	29 283 760
Etat et Collectivites		37 106 489	42 395 587
Organismes sociaux			5 422 172
Créditeurs divers		305 806	14 436 165
Charge à payer		12 252 412	9 904 412
Total Passif		770 739 982	704 717 842

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

1.3. Compte de résultat - Charges

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Agence Nationale pour les Etudes et Suivi des Projets (ANESP)

Tableau des Résultats au 31 Décembre 2015
(Montants en Ouguiya)

TABLEAU DES RESULTATS - CHARGES (Exercice clos le 31 décembre 2015)

DEBIT	Notes	Exploitation	Hors exploitation	Total
Achats d'approvisionnements non stockés	9	26 061 075		20 061 075
Charges externes liées à l'investissement	11	202 786 547		202 786 547
Charges externes liées à l'activité	12	324 494 968		324 494 968
Sous total des consommations intermédiaires		553 342 590	0	553 342 590
Charges et pertes diverses	13	10 719 510		10 719 510
Frais de personnel	14	274 638 286		274 638 286
Impôts et taxes	15	35 913 135		35 913 135
Dotations aux amortissements et provisions	16	30 959 922		30 959 922
Solde créditeur : Bénéfice				
Total		905 573 443	0	905 573 443
Résultat d'exploitation : Solde débiteur				
Résultat hors exploitation : Solde débiteur				
Moins-value de cession				
Solde créditeur				
RESULTAT AVANT IMPÔT				
Résultat avant impôt			94 361 752	
Impôt sur le résultat (IMF/BIC)			25 860 316	
RESULTAT NET D'IMPÔT (Bénéfice)			68 501 437	
TOTAL				999 935 195

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

I.4. Compte de résultat - Produits

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Agence Nationale pour les Etudes et Suivi des Projets (ANESP)

Tableau des Résultats au 31 Décembre 2015
(Montants en Ouguiya)

TABLEAU DES RESULTATS - PRODUITS (Exercice clos le 31 décembre 2015)

CREDIT	Notes	Exploitation	Hors exploitation	Total
Subvention de l'Etat	17	446 187 447	-	446 187 447
Prestations facturées	18	522 787 826	-	522 787 826
Quote part subventions amorties	19	30 959 922	-	30 959 922
Sous total: Production		999 935 195	0	999 935 195
Produits et profits exceptionnels				
Solde débiteur : Perte				
Total		999 935 195	0	999 935 195
Résultat d'exploitation : Solde créditeur				
Résultat hors exploitation : Solde créditeur				0
Résultat de cession d'éléments d'actifs immobilisé				0
Solde débiteur				
RESULTAT AVANT IMPÔT				
IMF ou BIC				
RESULTAT NET D'IMPOT (Perte)				
TOTAL				999 935 195

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

II. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

II.1. Statut et activités de l'ANESP

L'Agence Nationale pour les Etude et le Suivi des Projets (ANESP) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), dotée de la personnalité morale et l'autonomie financière. Elle a été créée par décret n° 2009-061 du 23 février 2009 dans le but d'améliorer de manière efficiente et efficace l'intervention des projets et programmes de développement, en utilisant l'expertise nationale, notamment, en matière d'études et de suivi d'évaluation des projets de développement dans le pays.

Les principaux objectifs, visés par la création de l'ANESP, est de :

- (i) accélérer le rythme d'exécution des projets ;
- (ii) augmenter l'efficacité et l'efficience des dépenses d'investissement de l'Etat ;
- (iii) améliorer la capacité nationale d'absorption des ressources ;
- (iv) développer une expertise nationale dans le domaine des études et le suivi des projets ;
- (v) améliorer la qualité des études, de réalisation et de suivi des projets ;
- (vi) renforcer le dispositif de conception, de formulation et de préparation des projets ;
- (vii) développer le partenariat public-privé et
- (viii) conseiller le Gouvernement dans tout ce qui se rapporte à l'objet social de l'ANESP.

Le statut juridique de l'Agence a été approuvé par le décret n° 2009-180 du 03 juin 2009, il précise, notamment :

- la mission et le champ d'intervention de l'Agence ;
- le mode d'organisation et de fonctionnement ;
- le régime administratif, comptable et financier.

Dans la limite de son champ de compétence, l'ANESP, en sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué, effectue notamment les prestations suivantes :

- Réalisation des études techniques, économiques, financières et environnementales des projets;
- Elaboration des plans de financement en relation avec les départements concernés;
- Supervision des projets;
- Evaluation de l'avancement des travaux;
- Centralisation des informations financières;
- Réceptions provisoires et définitives des ouvrages;
- Elaboration des rapports d'achèvement des projets;
- Etablissement d'un répertoire des projets d'investissement public;
- Fourniture d'assistance et de conseil aux administrations publiques dans le domaine des études et de la formulation des projets;
- Formulation des recommandations et des mesures correctives visant à améliorer la gestion des projets;
- Réalisation d'audits techniques et de prestations d'expertise à la demande de l'Administration.

Pour l'exercice de son activité, l'ANESP dispose des ressources suivantes:

- Subventions de l'Etat;
- Frais d'agence pour la maîtrise d'ouvrage;
- Subventions de personnes de droit public ou de droit privé;
- Allocations prévues sur le financement des projets et destinées aux unités de gestion de projets confiés à l'ANESP ;
- Contrepartie des travaux et prestations qu'elle fournit;
- Produits financiers.
- Dons et legs;

II.2. Politiques comptables

Les états financiers ont été préparés suivant les politiques comptables suivantes :

2.1 Base d'établissement des comptes

Les comptes sont arrêtés sur la base du principe de la continuité de l'exploitation.

2.2 Présentation des états financiers

Les états financiers de la société sont établis selon le Plan Comptable Mauritanien dont l'application est exigée par la loi.

2.3 Résumé des principales règles et méthodes comptables appliquées

■ Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou coût historique. À compter de la date de la fin des essais ou de leur mise en service, elles sont amorties la méthode linéaire. Les taux appliqués pour le calcul des dotations aux amortissements sont comme suit :

- Logiciel	2 ans	50%
- Agencements, Aménagement et installations	10 ans	10%
- Matériel d'exploitation	5 ans	20%
- Matériel informatique	5 ans	20%
- Matériel de bureau	10 ans	10%
- Mobilier de bureau	10 ans	10%

■ Les valeurs disponibles

Les disponibilités sont constituées des dépôts auprès du Trésor ou détenus en caisse.

■ Résultats et reports à nouveau

Les résultats en instance d'affectation sont constitués du solde des résultats antérieurs inscrits en reports à nouveau et le résultat net de l'exercice en attente d'affectation.

■ Dettes à court terme

Les dettes à court terme incluent toutes les charges de l'exercice y compris les factures à recevoir. Les dettes à court terme libellées en devises sont réévaluées au cours de change indicatif de clôture publié par BCM. Les différences constatées à la réalisation sont, selon le cas, inscrites en Pertes de change ou écart de conversion passif.

II.3 Notes explicatives sur les comptes de l'exercice 2015

II.3.1 Comptes de l'Actif

1. *Immobilisations incorporelles :* 9 877 387 UM

Le tableau suivant présente la situation des immobilisations corporelles:

Immobilisations	Montants Bruts au 31/12/2015	Montants Bruts au 31/12/2014	Variation 2015/2014
Immobilisations Incorporelles	9 877 387	7 772 887	2 104 500
Total immo.Incorporelles brutes	9 877 387	7 772 887	2 104 500
Amortissements	- 7 295 679	- 5 920 012	- 1 375 667
Total immo.Incorporelles nettes	2 581 708	1 852 875	728 833

La variation des immobilisations incorporelles en 2015 s'élèvent à 2.104.500 UM et correspondent à l'acquisition d'un Serveur pour le logiciel d'archivage en cours d'installation.

2. *Immobilisations corporelles :* 223 361 499 UM

Le tableau suivant présente la situation des immobilisations corporelles au 31/12/2015 :

Immobilisations	Montants Bruts au 31/12/2015	Montants Bruts au 31/12/2014	Variation 2015/2014
Agencement aménagement installations	3 903 814	3 903 814	-
Matériel d'exploitation	16 021 950	16 021 950	-
Matériel de transport	141 028 330	108 269 710	32 758 620
Matériel de bureau et informatique	34 546 876	30 275 276	4 271 600
Mobilier de Bureau	26 209 279	23 945 279	2 264.000
Dépôts et cautionnement	200 000	200 000	-
Immobilisations en cours	1 451 250		1 451 250
Total immo.Corporelles brutes	223 361 499	182 616 029	40 745 470
Amortissements	85 606 982	61 942 739	23 664 243
Total immo.Corporelles nettes	137 754 517	120 673 290	17 081 227

Les acquisitions de l'exercice 2015 qui s'élèvent à 40.745.470 UM sont détaillées comme suit:

- La variation de la rubrique « Matériels de Transport » en 2015 est de 32.758.620 UM. correspond à la valeur en HT de l'acquisition de quatre (4) Hilux double cabine .
- La variation de la rubrique « Matériels de bureau et informatique» en 2015 est de 4 271.600 UM et correspond à la valeur en HT de l'acquisition de matériels de bureau et informatique
- La variation de la rubrique « Mobilier de bureau » en 2015 est de 2.264.000 UM et correspond à la valeur en HT de mobiliers de bureau.
- La rubrique immobilisations en cours correspond à l'avance de démarrage pour l'acquisition d'un logiciel d'archivage.

3. Valeurs réalisables:**284 021 602 UM**

Le solde de la rubrique « valeurs réalisables » au 31.12.2015 est de 284 021 602 MRO. Il est ventilé comme suit :

Valeurs réalisables et disponibles	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Clients et comptes rattachés	243 994 413	216 220 844
Etat, impôts et taxes	40 027 189	17 990 923
TOTAL	284 021 602	234 211 767

3.1 Clients et comptes rattachés**243 994 413 UM**

Il s'agit des créances sur les clients et se détaille comme suit :

Clients et comptes rattachés	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
MET	197 932 708	190 563 122
Projet PDI- PRSA	12 761 780	12 761 780
Ministère de l'Habitat	33 299 925	12 895 942
TOTAL	243 994 413	216 220 844

- Le solde du compte MET (Ministère de l'Equipement et des Transports) correspond aux factures non encore payées des prestations relatives à la Route R'Kiz- Mederedra, Kseir Torchan Choum , la Voirie de NKTT, Kéadi Koundel et contournement Boutilimit.
- Le solde du Projet PDI-PRSA correspond au total des facturations des prestations relatives au projet non encore payées;
- Le solde du compte MHUAT (Ministère de l'Habitat) correspond aux factures non encore payées des prestations relatives au Projet de construction des Bâtiments Publics et à une pénalité de retard non encore payée.

3.2 Etat, impôts et taxes :**40 027 189 UM**

Le solde qui s'élève à 40 027 189 UM correspond à la retenue Rachad relative à l'IMF et Crédit due la TVA :

Etats, impôts et taxes	Solde au 31/12/2015
IMF précompté	12 934 759
Crédit de TVA	27 092 430
TOTAL	40 027 189

4. Disponibilités : **346 382 155 UM**

4.1 Trésor : **318 535 754 UM**

Le solde du compte « Trésor » qui s'élève au 31.12.2015 à **318 535 754** MRO correspond aux avoirs en compte Trésor à la fin de l'exercice 2015.

Le compte Trésor est suivi au jour le jour et rapproché à la fin de chaque mois.

4.1 Banque Populaire de Mauritanie (BPM): **24 415 541 UM**

Le solde du compte « BPM » qui s'élève au 31.12.2015 à **24 415 541** MRO correspond aux avoirs en compte BPM à la fin de l'exercice 2015.

Le compte BPM est suivi au jour le jour et rapproché à la fin de chaque mois.

4.2 Caisse : **3 430 860 UM**

Ce montant correspond au solde de la caisse au 31.12.2015. La caisse est inventoriée à la date de l'arrêté des comptes.

II.3.2 Comptes du Passif

5. Fonds de dotation : 346 382 155 UM

Le solde de cette rubrique au 31.12.2015 soit 346.382.155 MRO s'analyse comme suit :

Fonds de dotation	Solde au 31/12/2015
Fonds de dotation	346 382 155
TOTAL	346 382 155

5. Résultat en instance d'affectation: 214 900 649 UM

Le solde de cette rubrique au 31.12.2015 soit 214 900 649 MRO s'analyse comme suit :

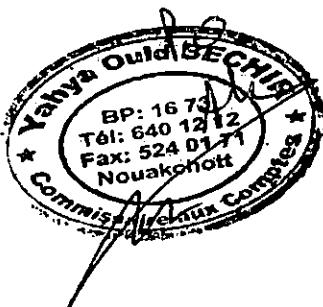
Résultat en instance d'affectation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Résultat de l'exercice	68 501 437	20 274 020
Résultat des exercices antérieurs	146 399 212	105 968 054
TOTAL	214 900 649	126 242 074

6. Dotations d'Equipement : 140 336 225 UM

Le solde de cette rubrique au 31.12.2015 soit 140 336 225 MRO s'analyse comme suit :

Dotations d'Equipement	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Dotation d'équipements	233 238 886	190 388 916
Subventions d'équipement inscrites au CR	-92 902 661	-61.942.739
TOTAL	140 336 225	128 446 177

- Les dotations d'équipements correspondent au financement des investissements.
- La Subvention d'équipement inscrite au compte de résultat constitue la contrepartie des dépréciations des éléments d'actif amortissables financés dans le cadre de subventions reçues.



8. Dettes à court terme :**69 120 954 UM**

Le solde des dettes à court terme au 31.12.2015 est de 69 120 954 UM et se détaille comme suit :

Dettes à court terme	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Fournisseurs et comptes rattachés	7 228 388	6 527 597
Personnel et Compte rattachés	12 227 859	29 283 760
Etat et Collectivités	37 106 489	42 395 587
Organismes Sociaux		5 422 172
Créditeurs divers	305 806	14 436 165
Charges à payer	12 252 412	9 904 412
TOTAL	69 120 954	107 969 693

8.1 Les dettes fournisseurs à court terme**7 228 388 UM**

Les dettes fournisseurs à court terme au 31.12.2015 qui sont de 7 228 388UM correspondent aux engagements non encore réglés (factures) au 31 décembre 2015.

8.2 Personnel et Compte rattachés**12 227 859 UM**

Le solde de la rubrique « Personnel et comptes rattachés » au 31.12.2015 de 12 227 859 UM correspond à la provision de la prime de rendement de 2011 et 2012 non encore réglée.

8.3. Etat et Collectivités**37 106 489 UM**

Le solde de ce poste au 31.12.2015 est de 37 106 489 UM. Il est reparti comme suit :

Etat et Collectivités	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2014
Rétenue à la source	2 709 056	651 679
Impôts à payer	34 397 433	27 516 608
TOTAL	37 106 489	42 395 587

8.4 Créditeurs Divers**305 806 UM**

Le solde du poste « Créditeurs Divers » au 31.12.2015 est de 305 806 UM correspond à des Honoraires non encore réglées.

8.4 Charges à payer**12 252 412 UM**

Le solde du poste « Charges à payer » au 31.12.2015 est de 12 252 412 UM correspond à des charges de l'exercice non encore réglées au cours de l'exercice

II.3.3 Comptes des charges

9. Autres approvisionnement non stockés :

26 061 075 UM

Cette rubrique correspond à l'ensemble des charges relatives à l'achat des approvisionnements non stockées, fournitures des bureaux et autres matières et fournitures qui ont été consommées par l'agence et les équipes des projets (notamment pour Combustibles, carburant et lubrifiants).

Elle est ventilée par poste budgétaire comme suit :

Poste de dépenses	31/12/2015
Eau et Electricité	3'599 835
Carburant et lubrifiant	17 280 000
Fourniture d'entretien	343 600
Fourniture de bureau et administrative	4147 840
Autres matières et fournitures	689 800
Total	26 061 075

11. Charges externes liées à l'investissement :

202 786 547 UM

La rubrique des charges externes liées à l'investissement est ventilée par poste de dépense comme suit :

Poste de dépenses	31/12/2015
Charges locatives	4 186 000
Entretiens et réparations	7 198 748
Assurances	915 963
Séminaires, ateliers et colloques	1 670 582
Etudes et Recherches	188 815 254
Total	202 786 547

- Le poste « *Loyers et charges locatives* » correspond aux loyers annuels des locaux abritant les équipes de l'Agence sur site pour le contrôle des routes R'kiz- Mederedra et Contournement Boutilimit et usine de Lait à Nema.
- Le poste « *Travaux d'entretiens et réparations des véhicules* » concerne les dépenses afférentes à l'entretien et la réparation du parc automobile et les matériels informatiques.
- Le poste « *Etudes et Recherches* » concerne les honoraires payés à la société (Groupement Ennar Businiss et Bicq) qui contrôle la construction de l'Usine de Lait à Néma.

12. Charges externes liées à l'activité :**324 494 968 UM**

La rubrique des charges externes liées à l'activité est ventilée par poste de dépense comme suit :

Poste de dépenses	31/12/2015
Deplacements	856 110
Frais de Mission	30 695 170
Frais de Reception	930 405
Frais postaux et telecom	7 337 292
Rémunération d'intermédiaire & Honoraires	252 699 187
Publicite, catalogues et imprimeries	2 386 000
Frais Bancarias	690926
Charges diverses	3 009 878
Approvisionnement base terrain	25 890 000
Total	324 494 968

Les principaux postes de dépenses de cette rubrique sont :

- Le poste « Déplacements » correspond aux billets d'avions pour le personnels de l'ANESP qui ont effectué des missions à l'étranger ;
- Le poste « Frais de missions » correspond aux frais de mission à l'intérieur et l'extérieur du pays ;
- Le poste « Frais postaux et télécommunications » correspond aux frais postaux et télécommunications, plus particulièrement les frais de téléphone et de la ligne ADSL pour la connexion à l'Internet.
- Le poste « Honoraires et assistance technique » correspond aux honoraires des experts et d'assistance technique contractés par l'Agence dans le cadre du développement de ses activités.
- Le poste « Publicité, catalogues et imprimeries » correspond aux coûts de publication des appels d'offre et l'abonnement aux journaux.
- le poste « Approvisionnement bases de terrain » correspond à la prise en charge du personnel et des missions de contrôle au niveau des chantiers (Voirie de NKTT, Rkiz, kseir, Boutilimit,...).

13. Charges et perte Divers:**10 719 510 UM**

Cette rubrique regroupe les jetons de présence et les indemnités du Président du Comité Stratégique de Pilotage.

14. Frais du personnel :**274 638 286 UM**

Cette rubrique correspond à l'ensemble des charges relatives aux frais du personnel (salaires, Congé, frais médicaux, gratification...), ainsi que les cotisations de la sécurité sociale et de l'assurance maladie.

Elle est ventilée par poste de dépenses comme suit :

Poste de dépenses	31/12/2015
Salaires, appointements	230 737 188
Ameublement	1 248 000
Congés	4 714 984
Prime Gratification	20 062 871
Frais de formation personnel	478 991
Charges Sociales	4 695 288
Frais médicaux	12 700 964
Total	274 638 286

15. Impôts et taxes :**35 913 135 UM**

Cette rubrique correspond aux Impôts, taxes et droits d'enregistrement relatifs à l'exercice 2015 (la taxe d'apprentissage et la patente.)

16. Amortissements et provisions :**30 959 922 UM**

Cette rubrique correspond aux dotations aux amortissements au titre de l'exercice 2015.

République Islamique de Mauritanie

Honneur- Fraternité - justice

Présidence de la République

Agence Nationale pour les Etudes et le Suivi des Projets (ANESP)

Comité Stratégique de Pilotage (CSP)

N° _____ /CSP

Nouakchott, le

Le Président

A

Monsieur le Ministre de
l'Economie et des Finances
- Nouakchott -

Objet : PV du CSP en date du 25/02/2016

Réf. V/L n°750/MEF/M/DTE en date du 27 mai 2016

N/L n°002/2016 en date du 23 mars 2016.

En réponse à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint :

1. Les documents relatifs aux points de l'ordre du jour de la session du Comité Stratégique de Pilotage (CSP) de l'Agence Nationale pour les Etudes et le Suivi des Projets (ANESP) tenue le 25 février 2016, objet du procès-verbal n° 01/2016;
2. Le rapport de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2015.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Cheikh Ahmed Ould Mohameden Vall-Chems

P.J.:

- Documents relatifs aux points de l'ordre du jour de la session CSP n°01/2016 en date du 25 février 2016;
- Rapport du commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2015.